

AMO Relogement

Mettre en place un dispositif et l'animer.
Orchestrer le partenariat.
Évaluer en continu les opérations de
relogement sur le territoire
de la Ville de Lyon

20 ans
de suivi

Mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage

Diagnostic social préalable au relogement des
ménages

Maître d'ouvrage : Ville de LYON
Valérie GUYON : valerie.guyon@mairie-lyon.fr

Lieu : La Duchère – Lyon 9 & Mermoz – Lyon 8

Réalisation : janvier 2004 – mai 2028

Montant : 30 000 € annuel

Contexte

Apertise Conseil accompagne la Ville de Lyon
dans le suivi des opérations de relogement
ANRU (quartier Mermoz dans le 8^e et la Duchère
dans le 9^e).

Méthode

Afin d'élaborer un processus de relogement et
de suivi-évaluation à l'échelle de la Ville de Lyon,
la collectivité s'est dotée d'une assistance à
maîtrise d'ouvrage.

Dans ce cadre, le cabinet APERTISE Conseil a
contribué à l'élaboration du dispositif de
pilotage politique et technique ainsi qu'à la
définition des instances de suivi et de pilotage
et a créé les outils de suivi-évaluation
nécessaires,

Depuis plusieurs années nous consolidons la
base de données des ménages relogés en
continu afin de produire des bilans réguliers sur
les conditions de relogement à l'échelle de la
Ville de Lyon par opération et par bailleur,
Nous orchestrons et animons le partenariat :
Comité partenarial, Groupe Technique
Relogement, Groupe inter bailleurs, Groupe de
Suivi Social...

Afin de mesurer la satisfaction des ménages une
enquête de satisfaction est réalisée en continu.
Les entretiens avec les personnes relogées ont
permis d'identifier des points de difficultés et
marge de progrès à intégrer dans le dispositif :
*information, communication, travaux
d'embellissement, accompagnement
administratif...*

